

Règlement de voirie annexe 9 :

Demande d'autorisation d'accès sur voie publique

1 – Type d'accès

Entrée charretière Busage d'entrée

2 - Identification du demandeur

Nom du Maître d'Ouvrage :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

3 – Localisation

Emplacement précis de l'occupation :

4 – Période d'intervention

Dates d'intervention souhaitées : du au

Les travaux correspondants seront exécutés au choix du service gestionnaire de la voirie publique en régie ou par une entreprise qualifiée de travaux publics.

Si les travaux sont effectués en régie, le pétitionnaire ci-dessus désigné s'engage à verser à M. le Trésorier de Saint-Jean-de-Monts, la somme correspondant au montant des travaux.

À

le

Signature du pétitionnaire,

(Observations éventuelles) :

Date de dépôt en Mairie :

Transmis au service gestionnaire de la voirie avec avis :

Favorable Défavorable

Observations éventuelles et motivation de l'avis défavorable :

À, le

Le Maire,

Pièce à joindre : Photographie de l'emplacement de l'accès